



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Francophonie

Question écrite n° 26204

Texte de la question

Reponse. - Le taux d'enseignement du français a travers le monde, publié par le Haut Conseil de la francophonie, témoigne, en effet, de grandes différences selon les régions. Cependant, le tableau des 19 pays où le français est le plus répandu, montre, selon le même rapport, bien des disparités au sein du même ensemble. Elles incitent à traiter, en fait, chaque pays comme une entité propre, même si les caractères communs qui expliquent la politique linguistique suivie par la France, à l'intérieur d'un même espace régional, demeurent fondamentaux. En Europe de l'Est, l'enseignement et la diffusion des langues étrangères dépendent d'abord d'une volonté politique des organes de direction. Le français subit - effet négatif ou positif selon les cas - l'effet de certains choix officiels : statut obligatoire de russe, recherche de voies devant faciliter les transferts de technologie, désir d'ouverture sur les pays du tiers monde francophone etc. Face à cette situation, le ministère des affaires étrangères cherche, de façon persévérante, à obtenir des autorités politiques une impulsion vigoureuse et décisive en faveur du français : d'où l'intérêt qu'il attache aux rencontres officielles qui en précisent le statut, spécialement des commissions mixtes, dont les décisions s'imposent aux deux parties, sous la réserve de la réciprocité. La DGRICST veut faire en sorte, d'autre part, que nos lecteurs et assistants en poste soient utilisés au mieux de leurs aptitudes et des possibilités que leur laisse le contexte local, qu'ils abandonnent l'enseignement direct pour un rôle de conseiller pédagogique et d'animateur de la formation des enseignants locaux. La France accorde traditionnellement une grande attention à la situation en Amérique latine : en 1987, le ministère des affaires étrangères consacre 41 p 100 de l'enveloppe totale de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques aux 18 établissements scolaires français et à la politique linguistique en Amérique du Sud. La France entend poursuivre cet effort, tout en relevant le niveau et le faire porter davantage sur la coopération universitaire. Ainsi il développera les filières françaises dans l'enseignement supérieur, il cherchera à intégrer davantage nos lecteurs - leur qualification sera mieux assurée - au milieu universitaire, en particulier dans les établissements de prestige. Dans les établissements à programme français du cycle secondaire, le ministère des affaires étrangères prévoit de substituer, peu à peu, aux détachés budgétaires, des recrutés locaux. Nous avons contribué à les former ; il convient de leur manifester une considération nouvelle. Des stages seront organisés en France à leur intention et ils recevront des responsabilités nouvelles, assorties d'une rémunération conséquente, par exemple au sein de bureaux d'action linguistique. La même attention sera accordée aux anciens élèves de nos établissements secondaires. Dès cette année, certains d'entre eux recevront une bourse pour venir préparer en France un DEA. Au demeurant, nos établissements mettront en place des sections d'orientation avec une documentation constamment à jour sur l'enseignement supérieur en France. Dans les Caraïbes comme en Amérique centrale la proximité des États-Unis, l'aide économique apportée par ce pays à la région, l'attraction qui s'ensuit, comme l'accès direct par satellite aux chaînes télévisées de langue anglo-américaine rendent marginale notre action, surtout dans la Caraïbe anglophone. Cependant, les autorités jamaïcaines ont ordonné une étude sur tous les aspects de l'enseignement du français à travers le pays : la DGRICST espère tirer parti des résultats pour donner des nouvelles orientations à ses interventions dans ce pays. En revanche, en République dominicaine, en Caraïbe hispanophone, pays de religion catholique, le français bénéficie dans l'enseignement secondaire du même statut que l'anglais : la langue choisie comme majeure, en début de cycle, devient mineure durant les deux dernières années. Dans ce système, il y a 5 p 100 des élèves en français première langue (9 000 élèves), mais 95 p 100 en deuxième langue, soit 70 000 élèves. À Cuba, devant la prééminence du russe et de l'anglais, le français, qui n'est pas enseigné dans le cycle secondaire, se réfugie dans 95 écoles de langue (6 500 élèves, soit 16 p 100) et les

departements universitaires (1 000 etudiants environ). Cependant, un nouveau schema educatif est a l'etude, qui introduirait, apres une initiation au francais des les classes primaires, le francais dans l'enseignement secondaire. La France envisage, au moment de la mise en oeuvre de cette reforme, de relancer son action en l'adaptant aux dispositions retenues. Oceanie : pour assurer le maintien et la diffusion du francais dans la zone strategique du Pacifique Sud, la France met a profit la proximite de la Polynesie francaise et de la Nouvelle-Caledonie. Celle-ci s'appuie, en particulier, pour mener des operations variees de formation, sur le centre de rencontres et d'echanges internationaux du Pacifique (CREIPAC), implante a Noumea et souhaite developper des actions conjointes avec l'universite francaise du Pacifique Sud, nouvellement creee. Car, dans les petits Etats insulaires, comme en Australie et en Nouvelle-Zelande, l'accent est d'abord place sur l'aide a la formation : celle des maitres de francais, celle de boursiers de cooperation scientifique et technique avant leur sejour en France ou dans les TOM - DOM voisins, celle encore de certains milieux professionnels, diplomates et journalistes par exemple. Nous apportons notre soutien, en outre, a l'enseignement du francais a l'universite. Les departements de francais en Australie, peu nombreux, sont d'excellent niveau. Nous menons avec ce pays une politique de bourses de longue duree (annee sabbatique) accordees a des chercheurs de valeur, contribuant ainsi a donner de la France culturelle et scientifique une image de qualite. En Nouvelle-Zelande, nous avons maintenu notre effort de stages, de bourses en faveur d'enseignants ou d'etudiants de francais, soit en France, soit au CREIPAC, soit encore aupres de l'universite francaise du Pacifique. Cette attitude, en liaison avec d'autres initiatives d'ordre culturel, a resorbe partiellement les recentes tensions qu'ont connues les relations bilaterales. A Fidji, un projet existe d'etendre l'enseignement du francais, enseigne actuellement dans deux ecoles secondaires seulement : nous venons d'y affecter l'attache linguistique, charge d'etudier et d'accompagner cette operation. Le francais, enfin, ne manque pas d'atout pour progresser en Afrique non francophone. Notre langue, qui n'est pas celle du colonisateur, peut permettre aux pays de la region de se rapprocher des pays francophones du voisinage et autoriser une meilleure cooperation avec eux. Ici encore, nous associons appui au developpement de notre langue et operations de cooperation scientifique et technique, dans le domaine de la formation. Nos interventions reclament, autant que possible, le concours des pays francophones voisins : ainsi le Togo, la Guinee, la Cote d'Ivoire, le Burundi recoivent des etudiants anglophones de l'Afrique de l'Ouest, boursiers du gouvernement francais. En outre, l'Alliance francaise compte dans la region plus de 21 000 eleves sur 12 pays, tandis que 14 etablissements scolaires a programme francais accueillent 4 525 eleves dont plus de 3 600 sont des nationaux.

Texte de la réponse

Reponse. - Le taux d'enseignement du francais a travers le monde, publie par le Haut Conseil de la francophonie, temoigne, en effet, de grandes differences selon les regions. Cependant, le tableau des 19 pays ou le francais est le plus repandu, montre, selon le meme rapport, bien des disparites au sein du meme ensemble. Elles incitent a traiter, en fait, chaque pays comme une entite propre, meme si les caracteres communs qui expliquent la politique linguistique suivie par la France, a l'interieur d'un meme espace regional, demeurent fondamentaux. En Europe de l'Est, l'enseignement et la diffusion des langues etrangeres dependent d'abord d'une volonte politique des organes de direction. Le francais subit - effet negatif ou positif selon les cas - l'effet de certains choix officiels : statut obligatoire de russe, recherche de voies devant faciliter les transferts de technologie, desir d'ouverture sur les pays du tiers monde francophone etc. Face a cette situation, le ministere des affaires etrangeres cherche, de facon perseverante, a obtenir des autorites politiques une impulsion vigoureuse et decisive en faveur du francais : d'ou l'interet qu'il attache aux rencontres officielles qui en precisent le statut, specialement des commissions mixtes, dont les decisions s'imposent aux deux parties, sous la reserve de la reciprocite. La DGRCST veut faire en sorte, d'autre part, que nos lecteurs et assistants en poste soient utilises au mieux de leurs aptitudes et des possibilites que leur laisse le contexte local, qu'ils abandonnent l'enseignement direct pour un role de conseiller pedagogique et d'animateur de la formation des enseignants locaux. La France accorde traditionnellement une grande attention a la situation en Amerique latine : en 1987, le ministere des affaires etrangeres consacre 41 p 100 de l'enveloppe totale de la direction generale des relations culturelles, scientifiques et techniques aux 18 etablissements scolaires francais et a la politique linguistique en Amerique du Sud. La France entend poursuivre cet effort, tout en relevant le niveau et le faire porter davantage sur la cooperation universitaire. Ainsi il developpera les filieres francaises dans l'enseignement superieur, il cherchera a integrer davantage nos lecteurs - leur qualification sera mieux assuree - au milieu universitaire, en particulier dans les etablissements de prestige. Dans les etablissements a programme francais du cycle

secondaire, le ministere des affaires etrangeres prevoit de substituer, peu a peu, aux detaches budgetaires, des recrutes locaux. Nous avons contribue a les former ; il convient de leur manifester une consideration nouvelle. Des stages seront organises en France a leur intention et ils recevront des responsabilites nouvelles, assorties d'une remuneration consequente, par exemple au sein de bureaux d'action linguistique. La meme attention sera accordee aux anciens eleves de nos etablissements secondaires. Des cette annee, certains d'entre eux recevront une bourse pour venir preparer en France un DEA Au demeurant, nos etablissements mettront en place des sections d'orientation avec une documentation constamment a jour sur l'enseignement superieur en France. Dans les Caraibes comme en Amerique centrale la proximite des Etats-Unis, l'aide economique apportee par ce pays a la region, l'attraction qui s'ensuit, comme l'acces direct par satellite aux chaines televisees de langue anglo-americaine rendent marginale notre action, surtout dans la Caraibe anglophone. Cependant, les autorites jamaicaines ont ordonne une etude sur tous les aspects de l'enseignement du francais a travers le pays : la DGRCSST espere tirer parti des resultats pour donner des nouvelles orientations a ses interventions dans ce pays. En revanche, en Republique dominicaine, en Caraibe hispanophone, pays de religion catholique, le francais beneficie dans l'enseignement secondaire du meme statut que l'anglais : la langue choisie comme majeure, en debut de cycle, devient mineure durant les deux dernieres annees. Dans ce systeme, il y a 5 p 100 des eleves en francais premiere langue (9 000 eleves), mais 95 p 100 en deuxieme langue, soit 70 000 eleves. A Cuba, devant la preeminence du russe et de l'anglais, le francais, qui n'est pas enseigne dans le cycle secondaire, se refuge dans 95 ecoles de langue (6 500 eleves, soit 16 p 100) et les departements universitaires (1 000 etudiants environ). Cependant, un nouveau schema educatif est a l'etude, qui introduirait, apres une initiation au francais des les classes primaires, le francais dans l'enseignement secondaire. La France envisage, au moment de la mise en oeuvre de cette reforme, de relancer son action en l'adaptant aux dispositions retenues. Oceanie : pour assurer le maintien et la diffusion du francais dans la zone strategique du Pacifique Sud, la France met a profit la proximite de la Polynesie francaise et de la Nouvelle-Caledonie. Celle-ci s'appuie, en particulier, pour mener des operations variees de formation, sur le centre de rencontres et d'echanges internationaux du Pacifique (CREIPAC), implante a Noumea et souhaite developper des actions conjointes avec l'universite francaise du Pacifique Sud, nouvellement creee. Car, dans les petits Etats insulaires, comme en Australie et en Nouvelle-Zelande, l'accent est d'abord place sur l'aide a la formation : celle des maitres de francais, celle de boursiers de cooperation scientifique et technique avant leur sejour en France ou dans les TOM - DOM voisins, celle encore de certains milieux professionnels, diplomates et journalistes par exemple. Nous apportons notre soutien, en outre, a l'enseignement du francais a l'universite. Les departements de francais en Australie, peu nombreux, sont d'excellent niveau. Nous menons avec ce pays une politique de bourses de longue duree (annee sabbatique) accordees a des chercheurs de valeur, contribuant ainsi a donner de la France culturelle et scientifique une image de qualite. En Nouvelle-Zelande, nous avons maintenu notre effort de stages, de bourses en faveur d'enseignants ou d'etudiants de francais, soit en France, soit au CREIPAC, soit encore aupres de l'universite francaise du Pacifique. Cette attitude, en liaison avec d'autres initiatives d'ordre culturel, a resorbe partiellement les recentes tensions qu'ont connues les relations bilaterales. A Fidji, un projet existe d'etendre l'enseignement du francais, enseigne actuellement dans deux ecoles secondaires seulement : nous venons d'y affecter l'attache linguistique, charge d'etudier et d'accompagner cette operation. Le francais, enfin, ne manque pas d'atout pour progresser en Afrique non francophone. Notre langue, qui n'est pas celle du colonisateur, peut permettre aux pays de la region de se rapprocher des pays francophones du voisinage et autoriser une meilleure cooperation avec eux. Ici encore, nous associons appui au developpement de notre langue et operations de cooperation scientifique et technique, dans le domaine de la formation. Nos interventions reclament, autant que possible, le concours des pays francophones voisins : ainsi le Togo, la Guinee, la Cote d'Ivoire, le Burundi recoivent des etudiants anglophones de l'Afrique de l'Ouest, boursiers du gouvernement francais. En outre, l'Alliance francaise compte dans la region plus de 21 000 eleves sur 12 pays, tandis que 14 etablissements scolaires a programme francais accueillent 4 525 eleves dont plus de 3 600 sont des nationaux.

Données clés

Auteur : [M. Ueberschlag Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26204

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : francophonie
Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 1987, page 3433
Réponse publiée le : 11 janvier 1988, page 135